



Fiche d'inscription aux cours de yoga 2022-2023

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

TEL :

COURRIEL :

HEURE DU COURS SOUHAITÉ : 9h30 à 10h45 19h à 20h15

RÈGLEMENT :

Espèces : 260€

Chèques : 1).....€ 2).....€ 3).....€ 4).....€

(à l'ordre de Anne BONAZ)

➤ **Début des cours : le 7 septembre 2022 – Fin des cours : le 31 mai 2023**

◆ **Mémo des vacances 2022-2023**

Les cours de yoga s'interrompent durant les vacances scolaires :

- Vacances de la Toussaint : 22 octobre > 6 novembre 2022
- Vacances de Noël : 17 décembre 2022 > 2 janvier 2023
- Vacances d'hiver : 4 février > 19 février 2023
- Vacances de printemps : 8 avril > 23 avril 2023

◆ **Inscription à la newsletter :**

En conformité avec les textes liés à la protection des données, j'accepte de recevoir des courriels concernant l'actualité (stages, ateliers, cours ...) de la part de YOGA ZEN et être inscrit (e) dans la base de données, merci de répondre :

OUI

NON

◆ **Fonctionnement des cours**

Le cours d'essai est gratuit.

La séance a lieu à partir de trois participant(e)s.

Activité et arrêt des cours : les cours démarrent le mercredi 7 septembre 2022 et se terminent le mercredi 31 mai 2023. Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires, ni exceptionnellement le mercredi 28 septembre 2022 ; soit 30 semaines de cours.

Arriver en cours d'année : il est possible de rejoindre les cours à tout moment de l'année, notez cependant qu'une progression est prévue au cours de l'année ! Les cours sont tous niveaux, les pratiques proposées sont adaptées en fonction des personnes présentes.

Venir aux cours de yoga : pour que les cours se déroulent dans les meilleures conditions pour tous, merci d'arriver 5 à 10 minutes à l'avance pour avoir le temps de vous changer, de vous installer tranquillement... Et pour être sûr(e) de ne pas arriver en retard !

Merci d'apporter votre propre tapis, coussin et couverture... Et n'oubliez pas que le yoga se pratique le ventre vide ;-)
(prévoir d'avoir mangé au moins 1 heure 30 avant le début du cours)

Santé / restrictions : les cours de yoga sont accessibles à tous mais si vous avez un problème de santé particulier, merci de le signaler avant votre premier cours. En cas de doute, consultez votre médecin afin de savoir si vous êtes apte à suivre les cours de yoga.

Règlement : les cotisations peuvent être réglées en une ou plusieurs fois, les chèques sont alors remis le jour de l'inscription et encaissés à votre convenance.

Il n'y a pas de remboursement des sommes réglées (sauf cas de force majeure sur justificatif : mutation, maladie grave, maternité...).

En cas de confinement (crise COVID), toutes les séances seront maintenues en VISIO.

Souci de santé à signaler au professeur :

.....

Lu et approuvé, le

Signature :